

COLLEGE Jean RACINE

2, rue Jean RACINE

78220 VIROFLAY

☎ 01.30.24.70.34 – Fax : 01.30.xx.xx.xx

ce.0780184b@ac-versailles.fr



Semaine n°2 de Jean RACINE

Du lundi 06 septembre au samedi 11 septembre 2021



Ah! Douleur non encore éprouvée! A quel nouveau tourment je me suis réservée! Tout ce que j'ai souffert, mes craintes, mes transports, la fureur de mes feux, l'horreur de mes remords, Et d'un cruel refus l'insupportable injure, N'était qu'un faible essai du tourment que j'endure. (Phèdre)

Préambule

POUR PROTÉGER LES ÉLÈVES ET LES PERSONNELS ET ASSURER L'ÉDUCATION DE TOUS

Vaccinés ou non, tous les élèves sont accueillis dans les écoles, collèges et lycées. Pour l'année scolaire 2021-2022, un protocole sanitaire est mis en place avec 4 niveaux de protection selon la gravité de circulation du virus afin d'organiser et de mettre en œuvre les mesures les plus justes et les plus graduées possibles à l'échelle locale ou nationale.

Le protocole sanitaire en vigueur dans les écoles, collèges et lycées à partir du 2 septembre 2021 est de niveau 2 dans tout le territoire.

En raison de la situation sanitaire, la rentrée scolaire est reportée du 2 au 13 septembre en Guadeloupe, en Martinique, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy, ainsi que dans la partie de la Guyane en zone rouge.

Lien pour la modalité du protocole sanitaire : <https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuite-pedagogique-et-305467>

APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES

Une application stricte des gestes barrières doit être maintenue : port du masque obligatoire à l'intérieur pour tous les personnels et les élèves dès l'école élémentaire, pas de port du masque à l'extérieur (sauf lorsqu'une décision préfectorale impose localement le port du masque dans l'espace public) ; lavage des mains ; limitation du brassage par niveau ; distanciation physique ; aération des locaux ; désinfection régulière.



Continuer à veiller au respect des gestes barrières, c'est assurer la protection de tous, des élèves et des personnels.

Le port du masque est toujours obligatoire à l'intérieur. Aussi, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports met à disposition de ses agents en contact direct avec les élèves des masques dits "grand public", à raison de deux masques pour chaque jour de présence dans les écoles ou établissements. Des masques sont aussi disponibles pour les élèves qui n'en disposent pas.

STOPPER LES CHAÎNES DE CONTAMINATION

Par mesure de protection, les élèves contact à risque (est contact à risque toute personne qui a eu un contact direct et face-à-face à moins de 2 mètres de la personne positive, sans mesure de protection efficace, selon la définition du Haut Conseil de la santé publique) sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance.

Les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète ou ayant contracté la Covid depuis moins de deux mois (sur déclaration des parents ou responsables légaux) poursuivent les cours en présentiel.



Dès la rentrée, pour faciliter la vaccination des adolescents (à partir de 12 ans) et des personnels, des séances de vaccination sont prévues dans votre établissement ou à proximité ; l'autorisation d'au moins un parent pour les élèves de moins de 16 ans sera recueillie par les chefs d'établissement.

Au 29 août 2021, 62 % des enfants âgés de 12 à 17 ans avaient reçu une dose et 43,7% avaient une couverture vaccinale complète.

S'agissant du niveau de vaccination des professeurs, au 16 août, 87% déclaraient être déjà entièrement vaccinés ou en attente d'une 2e dose.

L'École a pour mission l'éducation à la santé. Ainsi, pour sensibiliser vos élèves à la vaccination et contribuer à éclairer leur décision, [éduscol](#) met à votre disposition différentes ressources : vidéos, documents, guides pour organiser un débat, etc.

Ressources pour la vaccination des jeunes de 12ans à 18 ans :

<https://eduscol.education.fr/2792/vaccination-des-jeunes-de-12-18-ans>

BIEN AÉRER

La principale mesure et la plus efficace pour aérer une salle de classe, c'est d'ouvrir vos fenêtres le plus régulièrement possibles.

En complément, les collectivités locales équipent progressivement les écoles, collèges et lycées de capteurs de CO2 pour déterminer la fréquence et la durée d'aération la plus pertinente.

VOUS FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Site sur la vaccination des jeunes de 12 à 18 ans :

<https://eduscol.education.fr/2792/vaccination-des-jeunes-de-12-18-ans>

Site du plan de continuité pédagogique : <https://eduscol.education.fr/2227/plan-de-continuite-pedagogique>

Le planning

Lundi 06 septembre

8h20 : début des cours et 1^{er} jour de fonctionnement de la restauration scolaire

8h45 : réunion de direction

18h00 : réception des Présidents de Fédérations de parents d'élèves, bureau de la direction

Mardi 07 septembre

Mercredi 08 septembre

Jeudi 09 septembre

Vendredi 10 septembre

18h00 : Réunion des fédérations de parents d'élèves au réfectoire

Samedi 11 septembre

Les prévisions

Mardi 14 septembre : 17h AG de l'association sportive du collège Jean Racine au réfectoire

Vendredi 17 septembre : 8h10 : photos de classe et photos individuelles pour trombinoscope pour nos 23 classes. Arrivée des photographes pour installation dès 7h30.

Samedi 18 septembre 9h -12h : Réunion des parents avec les professeurs pour les niveaux 5èmes, 4èmes et 3èmes.

Jeudi 30 septembre : 18h Conseil d'administration à confirmer

Jeudi 16 décembre : Concert de Noël

Les Informations diverses

Quelques questionnements sur la vaccination

Le Protocole sanitaire :

Le protocole sanitaire est en ligne sur le site du Ministère de l'Éducation nationale (<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>) ; il doit être complété dans les tout prochains jours par une *Foire Aux Questions* dont je vous invite à consulter les mises à jour régulières.

En complément de ce protocole, je vous confirme que le passe sanitaire n'est à présenter que pour les réunions ou séminaires qui rassemblent plus de 50 personnes *dans un lieu différent*

du lieu habituel d'exercice. Il ne peut donc être demandé aux réunions plénières de rentrée par exemple.

La vaccination :

C'est la priorité de cette rentrée 2021.

En lien avec la délégation départementale de l'ARS, tous les établissements du second degré ont été rattachés à un centre de vaccination (Vélizy)